



HAL
open science

Étude sur la dynamique du secteur informel au Congo.

Bardin Bahouayila

► **To cite this version:**

| Bardin Bahouayila. Étude sur la dynamique du secteur informel au Congo.. 2016. hal-01317706

HAL Id: hal-01317706

<https://hal.science/hal-01317706>

Preprint submitted on 2 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étude sur la dynamique du secteur informel au Congo

Bardin BAHOUAYILA

Statisticien à la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects du Congo



Principaux résultats des Enquêtes 2-3 de 2009 et 2012 réalisées par l'Institut National de Statistique (INS) du Congo

Eco Stat Consulting



Cabinet d'études Statistiques
95, rue Malanda (Moukondo, La tsiémé)

Récépissé: 334/014/MID/DGAT/DER/SAG
Enregistrement journal officiel: 31/07/2014



(+242) 06 870 82 51 / 04 016 64 33

ecostatconsulting@yahoo.fr

www.ecostatconsulting.jimdo.com

ÉTUDE SUR LA DYNAMIQUE DU SECTEUR INFORMEL AU CONGO

Bardin BAHOUAYILA¹

Eco Stat Consulting

Cabinet d'études Statistiques
95, rue Malanda (Moukondo, La tsiémé)

Récépissé: 334/014/MID/DGAT/DER/SAG

Enregistrement journal officiel: 31/07/2014



(+242) 06 870 82 51 / 04 016 64 33



ecostatconsulting@yahoo.fr



www.ecostatconsulting.jimdo.com

¹ bardinbahouayila@yahoo.fr

Préface

Le Cabinet d'Etudes Statistiques **Eco Stat Consulting (ESC)** dispose en son sein d'un département de recherche ayant non seulement la prétention de suivre des chercheurs dans la rédaction des projets mais aussi de rédiger des articles. Cette vocation est déléguée au laboratoire du cabinet dans sa capacité de produire des documents suivant des thèmes choisis permettant de fournir au public des informations relatives à l'évolution de la situation économique du Congo.

Ce projet a été largement influencé par, d'un côté le manque d'informations statistiques à travers différents programmes mis en exergue par les institutions tant nationales qu'internationales et de l'autre côté par le souci d'apporter un plus dans ce qui se fait au niveau du domaine de la statistique.

Dans le but de parvenir à une production correcte de nos articles, je reste convaincu que vos critiques et suggestions à notre encontre seront de nature à nous pousser de l'avant et permettront de réaliser de belle manière les objectifs que nous nous sommes assignés.

Le Directeur Exécutif d'Eco Stat Consulting

Bardin BAHOUAYILA

Avant-propos

Le Département de la recherche du cabinet d'études statistiques **Eco Stat Consulting** a le réel plaisir de mettre à la disposition du public cet article révisé sur le secteur informel au Congo.

Le présent document propose un résumé de l'évolution de ce secteur entre 2009 et 2012, et permet de rendre compte des spécificités observées dans les deux grandes villes du pays à savoir Brazzaville et Pointe-Noire.

Le Département de la recherche témoigne sa profonde gratitude à tous les partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ce document. Et reste ouvert aux remarques et suggestions susceptibles d'améliorer les prochaines publications.

Le Directeur du Département de la Recherche
Gabin IBEMBA

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Préface | i |
| Avant-propos | ii |
| Liste des tableaux | iv |
| Liste des graphiques | iv |
| Contexte et objectif | 1 |
| Source des données | 2 |
| Méthodologie de l'étude | 2 |
| Quelques résultats de l'étude | 3 |
| Structure des UPI dans les six communes du Congo en 2012..... | 3 |
| Evolution des UPI dans les deux communes du Congo entre 2009 et 2012 | 5 |
| Conclusion | 11 |

Liste des tableaux

| | |
|--|---|
| Tableau 1 : Structure des emplois au Congo en 2012 | 3 |
| Tableau 2 : Répartition des UPI du Congo par secteur et branche d'activités en 2012 | 4 |
| Tableau 3 : Profil des UPI du Congo identifiées par secteur d'activité selon la commune en 2012..... | 4 |
| Tableau 4 : Organisation du travail dans le secteur informel suivant le secteur d'activité et la commune en 2009 et 2012 | 6 |
| Tableau 5 : Motifs de création des UPI par secteur d'activités en 2009 et 2012 | 6 |
| Tableau 6 : Type de local des UPI dans les deux communes du Congo en 2009 et 2012..... | 7 |
| Tableau 7 : Précarité des services des UPI en 2009 et 2012 par secteur d'activités | 7 |
| Tableau 8 : Condition de vie des salariés du secteur informel en 2009 et 2012..... | 8 |

Liste des graphiques

| | |
|---|----|
| Graphique 1 : Evolution du nombre d'UPI entre 2009 et 2012 par secteur d'activités..... | 5 |
| Graphique 2 : Degré de formalisation des UPI en 2009 et 2012..... | 9 |
| Graphique 3 : Répartition des actifs occupés par ville en 2009 et 2012 dans le secteur informel | 10 |

Contexte et objectif

L'économie des pays en développement, africains notamment, est caractérisée par la coexistence d'un secteur formel et d'un autre dit informel. Ce dernier occupe, selon les pays et les zones urbaines ou rurales, 70 à 80 % de la population active. Au cours des dernières années, son expansion a été favorisée par les crises économiques cycliques et l'application de politiques d'ajustement structurel.

Aujourd'hui, aucun domaine de la vie économique et sociale des pays en développement n'échappe à l'emprise du secteur informel. Ce secteur touche presque tous les domaines, en partant du domaine de l'agriculture à celui des TIC. Et ce, jusque dans les zones les plus reculées de beaucoup de pays de la région. L'informel crée des opportunités économiques qui contribuent à la richesse nationale ainsi qu'à la création d'emplois et d'activités créatrices de revenus au profit de diverses catégories sociales.

Au Congo, le secteur informel semble être la partie visible et invisible de l'économie. Utilisé par tous, exploité par chacun quand l'occasion s'y présente, il constitue à n'en pas douter un nouveau secteur économique qui puise sa force dans le besoin, la créativité, l'imagination de ses promoteurs et permet de faire des hyper profits.

Cependant, l'économie informelle est caractérisée par une précarité des emplois et freine les perspectives de développement du pays en raison de la concurrence déloyale qu'il fait aux entreprises formelles. De ce fait, un débat fondamental porte sur le fait de savoir comment l'Etat congolais doit réduire ce secteur afin d'éloigner ses employés à des emplois précaires et d'aboutir à des activités plus productives, croissantes et à des emplois de meilleure qualité. Comment structurer ce secteur pour qu'il sorte de la clandestinité ? Ceci dans le but d'améliorer les conditions de vie des ménages. Le ministère des petites et moyennes entreprises au Congo a été créé pour atteindre cet objectif. Depuis plus de dix ans, il réfléchit sur des stratégies et politiques favorisant à rendre légale ce secteur. Quelques impôts ont été créés, spécialement adaptés à leur mode de travail : la patente, l'impôt forfaitaire, etc.

Bien que le gouvernement ait connu quelques problèmes d'application dus au manque de communication, aujourd'hui quelques Unité de Productions Informelles (UPI) paient la patente et d'autres impôts. Ainsi, au regard des efforts fournis par le gouvernement pour rendre formel ce secteur, nous pouvons nous poser la question de savoir si le gouvernement est sur la bonne voie. En d'autres termes, **est ce que le nombre d'UPI a diminué au Congo ? Est-ce que le nombre des UPI enregistrées auprès des structures de l'Etat a augmenté ?**

En outre, les résultats issus des deux Enquêtes Congolaises auprès des Ménages (ECOM 1 et 2) réalisées par l'Institut National de Statistique (INS) du Congo affirmeraient que le taux de chômage au Congo a baissé. Néanmoins, ces enquêtes ne révèlent pas précisément dans quel

secteur (formel ou informel) ces chômeurs seraient employés. Puisqu'au Sénégal, par exemple, chaque année cent mille actifs trouvent un emploi, dont 97000 dans le secteur informel. Soit un taux de 97% des actifs travaillant dans l'informel. Et au Congo, on est tenté de savoir si la baisse de chômage n'est pas causée par la montée en puissance du secteur informel comme mode d'insertion privilégié de la main-d'œuvre. Car nous le savons tous qu'il est facile de trouver un emploi dans l'informel que dans le formel. De ce fait, nous nous donnons également comme objectif dans ce travail de **connaître l'évolution du pourcentage des actifs travaillant dans le secteur informel au Congo.**

Sans ambitions de trouver de nouvelles théories ou de remettre en cause celles existantes, le sujet abordé dans ce papier vise à mieux comprendre et expliquer la dynamique d'un phénomène que nous jugeons important parce que dominant la vie économique et sociale des congolais.

Source des données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont issues de deux Enquêtes sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 1 et 2), menées respectivement en 2009 et 2012 par l'Institut National de la Statistique du Congo (INS-Congo).

Comme le nom l'indique, EESI est une enquête subdivisée en deux phases (l'emploi et le secteur informel). Elle a été réalisée de manière concomitante sur l'emploi et le secteur informel et avait pour objectif général de mesurer les niveaux de l'emploi et du chômage (première phase) et de produire des informations détaillées sur le secteur informel (deuxième phase).

Dans le but d'atteindre notre objectif, cette étude ne se basera que sur les données de la deuxième phase des deux enquêtes.

Méthodologie de l'étude

Pour aboutir aux objectifs fixés, à l'aide des données des deux enquêtes, nous allons procéder de la manière suivante :

- ➔ Nous étudierons la structure des UPI dans les six communes² du Congo en 2012;
- ➔ Nous aborderons enfin le cœur de notre travail à savoir l'analyse de la dynamique des UPI au Congo entre 2009 et 2012. Dans cette étape, l'étude ne concernera que deux communes (Brazzaville et Pointe-Noire) car bien qu'on ait pu faire l'enquête dans les six communes du Congo en 2012 ; cela n'était pas le cas en 2009. En effet, en 2009 l'enquête ne s'était réalisée que sur deux communes : Brazzaville et Pointe-Noire.

² Les six communes enquêtées sont : Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouessou et Mossendjo.

Quelques résultats de l'étude

Pour se faire une idée de l'évolution du secteur informel au Congo, nous vous proposons quelques résultats sortant de notre étude. Toutefois, il ne vous est pas interdit de nous solliciter en cas de besoin d'informations complémentaires pouvant vous aider à approfondir vos recherches dans le domaine de la dynamique du secteur informel au Congo.

Structure des UPI dans les six communes du Congo en 2012

Depuis la proposition du « chemin d'avenir » par le Président de la République dont l'objectif est de moderniser le Congo, les emplois ont été beaucoup plus concentrés dans le secteur des services. Comme on peut le constater sur ce tableau, plus de la moitié (53,3%) des actifs occupés se trouvent dans ce secteur d'activités. Ce pourcentage est beaucoup plus observé au niveau des Unités de Production Formelle (84,3%) et des Ménages (89,5%).

Tableau 1 : Structure des emplois au Congo en 2012

| | Unité de production formelle | Unité de production informelle | Ménages | Ensemble |
|------------------|------------------------------|--------------------------------|---------|----------|
| Industrie | 12,8 | 21,2 | 10,5 | 18,8 |
| Commerce | 2,9 | 37,5 | 0 | 27,9 |
| Service | 84,3 | 41,2 | 89,5 | 53,3 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INS-Congo / Nos calculs

En 2012, les six communes du Congo comptent 326 473 Unités de Production Informelles (UPI) dont la plupart se trouvent dans les secteurs de circulation des biens (60,3% des UPI exercent dans la branche « commerce »), les deux autres secteurs se partageant également le complément (17,3% pour les UPI industrielles et 22,4% pour les UPI de services).

Le BTP représente près de 7% des UPI industrielles. Le commerce informel de détail est prépondérant (83,8% de toutes les UPI commerciales). Du côté des services, les « Autres services » (coiffure et autres services personnels, etc.) représentent 65,4%, la restauration et les hôtels 19,6%, la réparation 6%, le transport et la communication 9%.

Tableau 2 : Répartition des UPI du Congo par secteur et branche d'activités en 2012

| Secteur d'activité | Branche d'activité | Effectif des UPI | |
|--------------------|--------------------------------------|------------------|-------------|
| | | Effectif | % |
| Industrie | Agro-alimentation | 28 997 | 8,9 |
| | Confection d'articles vestimentaires | 6 067 | 1,9 |
| | BTP | 3 902 | 1,2 |
| | Autres industries | 17 680 | 5,4 |
| | Ensemble | 56 646 | 17,3 |
| Commerce | Commerce de détail | 164 810 | 50,5 |
| | Commerce de gros | 31 910 | 9,8 |
| | Ensemble | 196 720 | 60,3 |
| Service | Hôtel et restaurant | 14 299 | 4,4 |
| | Services de réparation | 4 419 | 1,4 |
| | Transport et télécom | 6 547 | 2 |
| | Autres services | 47 842 | 14,7 |
| | Ensemble | 73 107 | 22,4 |
| Ensemble | | 326 473 | 100 |

Source : INS-Congo / Nos calculs

Les résultats de notre étude nous ont également révélé que seulement 17,3% des UPI des six communes se trouvent dans la branche industrielle. Cependant, il est intéressant de noter que même si les UPI se concentrent dans les secteurs de circulation, notamment commerciaux, les activités de type industriel jouent un rôle non négligeable. Notamment au niveau de la commune de Ouesso et de Dolisie où la production du bois a offert de nouvelles opportunités au secteur informel ; et également au niveau de Nkayi, avec l'entreprise de la sucrerie qui embauche les jeunes en les payant selon leur niveau de productivité (Cf. Tableau 3).

Tableau 3 : Profil des UPI du Congo identifiées par secteur d'activité selon la commune en 2012

| | Dolisie | Mossendjo | Nkayi | Ouesso | Brazzaville | Pointe-Noire | Ensemble |
|------------------|---------|-----------|-------|--------|-------------|--------------|----------|
| Industrie | 34,4 | 21,6 | 22,8 | 40,2 | 15,4 | 22,5 | 17,3 |
| Commerce | 54,4 | 50,1 | 44,7 | 40,9 | 62,4 | 52,9 | 60,3 |
| Service | 11,2 | 28,3 | 32,5 | 18,9 | 22,2 | 24,6 | 22,4 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : INS-Congo / Nos calculs

Les données du tableau ci-dessus nous annoncent en outre que le secteur informel commercial est plus dominant à Brazzaville que dans d'autres communes. En effet, seule Brazzaville a un pourcentage (62,4%) supérieur à la moyenne (60,3%).

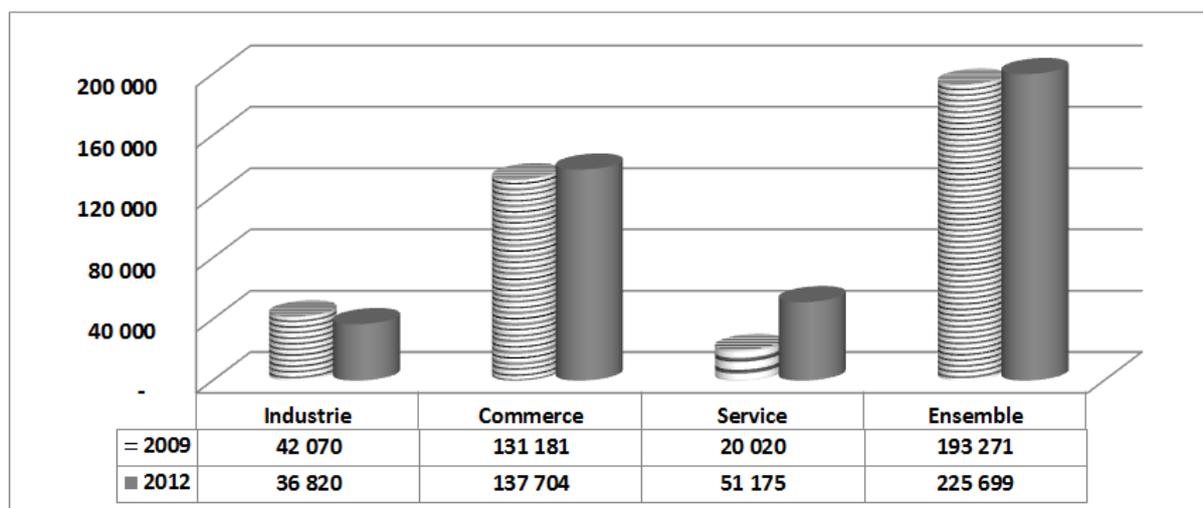
Evolution des UPI dans les deux communes du Congo entre 2009 et 2012

Il sera analysé dans ce point la dynamique du secteur informel entre 2009 et 2012 dans deux communes du Congo à savoir Brazzaville et Pointe-Noire.

En effet, entre 2009 et 2012, on constate une augmentation des UPI de 16,8%.

En faisant une analyse par secteur d'activité, on remarque une baisse (respectivement une augmentation) du nombre d'UPI dans le secteur industriel (respectivement le secteur commercial). Le nombre d'UPI dans le secteur des services, quant à lui, a plus que doublé.

Graphique 1 : Evolution du nombre d'UPI entre 2009 et 2012 par secteur d'activités



Source : INS-Congo / Nos calculs

L'augmentation du nombre d'UPI dans le secteur commercial explique la large dominance du secteur informel par l'auto-emploi. Moins de 20% des activités de ce secteur sont salariales en 2009 et 2012. Le résultat est le même au niveau des deux villes (Cf. Tableau 4).

Bien que le nombre des UPI salariales est remarqué faible, il serait pertinent de signaler que sa valeur est en augmentation de 5,1% entre 2009 et 2012. Ce qui n'est pas le cas des UPI non salariales ou d'auto-emploi où l'on enregistre respectivement des baisses de 0,7% et 7,5% durant la même période.

Le pourcentage des UPI salariales est fortement en hausse à Brazzaville (12,3% en 2012 contre 5,3% en 2009) qu'à Pointe-Noire (9,1% en 2009 et 9,3% seulement en 2012).

Contrairement à ce qu'on aurait dû penser, il est remarqué que la part des UPI non salariales dans le secteur informel à Pointe-Noire est en hausse (4,9% en 2009 contre 6,9% en 2012). Ceci peut s'expliquer par le nombre grandissant des stages non rémunérés se faisant dans le secteur industriel et de service dans cette ville.

Tableau 4 : Organisation du travail dans le secteur informel suivant le secteur d'activité et la commune en 2009 et 2012

| | | Auto-emploi | | Non salariale | | Salariale | | Mixte | | Ensemble | |
|---------------------------|---------------------|-------------|------|---------------|------|-----------|------|-------|------|----------|------|
| | | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 |
| Commune | Brazzaville | 83,7 | 76,7 | 7,8 | 5,9 | 5,3 | 12,3 | 3,2 | 5,1 | 100 | 100 |
| | Pointe-Noire | 84,7 | 75,9 | 4,9 | 6,9 | 9,1 | 9,3 | 1,3 | 7,9 | 100 | 100 |
| Secteur d'activité | Industrie | 68,9 | 73,9 | 11,6 | 9,3 | 12,3 | 13,7 | 7,2 | 3,1 | 100 | 100 |
| | Commerce | 92,9 | 88,3 | 4,7 | 3 | 2 | 6,5 | 0,4 | 2,2 | 100 | 100 |
| | Service | 57,9 | 47,2 | 10,8 | 12,4 | 24,4 | 24,4 | 6,9 | 16 | 100 | 100 |
| Ensemble | | 84,1 | 76,6 | 6,8 | 6,1 | 6,6 | 11,7 | 2,5 | 5,5 | 100 | 100 |

Source : INS-Congo / Nos calculs

La dominance des UPI en auto-emploi nous ramène à croire que l'esprit d'entrepreneuriat est sur la bonne voie au Congo. Ceci est même confirmé par les résultats du tableau 5 ci-dessous. En effet, la proportion des promoteurs d'UPI ayant déclaré créer une UPI pour travailler à leur propre compte est en augmentation. Elle est passée de 28,1% en 2009 à 41,2% en 2012. Cependant, le pourcentage des promoteurs d'UPI ayant déclaré créer une UPI parce qu'ils n'ont pas trouvé mieux ailleurs (n'a pas trouvé de travail salarié) a baissé entre 2009 (41,2%) et 2012 (21,8%). Ceci signifie que le problème de salaire ne se pose pas trop dans le secteur informel et que, comme il a été notifié dans le tableau 4, le pourcentage des UPI non salarial est en baisse.

Tableau 5 : Motifs de création des UPI par secteur d'activités en 2009 et 2012

| | N'a pas trouvé de travail salarié | | Pour obtenir un meilleur revenu | | Pour être son propre chef | | Autres | | Ensemble | |
|------------------|-----------------------------------|------|---------------------------------|------|---------------------------|------|--------|------|----------|------|
| | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 |
| Industrie | 39,2 | 25,6 | 12,8 | 27,6 | 37,2 | 38,4 | 10,8 | 8,3 | 100 | 100 |
| Commerce | 40,7 | 23,3 | 7,8 | 27,1 | 26,1 | 36,2 | 25,4 | 13,4 | 100 | 100 |
| Service | 47,5 | 17,7 | 18,6 | 13,8 | 22,3 | 54,1 | 11,6 | 14,4 | 100 | 100 |
| Ensemble | 41,2 | 21,8 | 10,0 | 24,1 | 28,1 | 41,2 | 20,7 | 12,8 | 100 | 100 |

Source : INS-Congo / Nos calculs

En 2009, plus de deux UPI sur cinq (41,2%) ont été créés parce que leurs promoteurs n'avaient pas trouvés de travail salarié. En 2012, on a observé cette même proportion. Cependant, ce pourcentage n'a pas été enregistré au niveau des promoteurs ayant déclaré créer une UPI par manque de travail salarié, mais plutôt au niveau des promoteurs voulant être indépendants (Être son propre chef). Ceci confirme que la population des deux métropoles est beaucoup plus animée par l'esprit de devenir employeur qu'employé. Ainsi,

l'esprit d'entrepreneuriat n'est plus un leurre à Brazzaville et à Pointe-Noire dans le secteur informel.

Toutefois, ce secteur est caractérisé par une très grande précarité des conditions d'activité. En 2009, 15,8% seulement des UPI avaient un local. Et en 2012, cette valeur a baissé de 6,2%.

L'information précédente affirme que la plupart des UPI n'ont pas de local dans les deux grandes villes du Congo. Ceci à cause du secteur commercial (50% d'UPI en 2009 et 65,7% en 2012). En effet, il a été mentionné ci-haut que la branche d'activité dominante dans l'informel est le commerce en détail ; et nous savons tous que cette branche est remplie des commerçants ambulants qui vendent à ciel ouvert.

En outre, les résultats du tableau 6 révèlent que le pourcentage des UPI industrielles sans locales est en progression. En effet, la proportion des UPI industrielles sans locales est passée de 16,5% en 2009 à 41,3% en 2012.

Tableau 6 : Type de local des UPI dans les deux communes du Congo en 2009 et 2012

| | Sans local | | Avec local | | Domicile | | Ensemble | |
|------------------|------------|------|------------|------|----------|------|----------|------|
| | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 |
| Industrie | 16,5 | 41,3 | 14,1 | 8,7 | 69,4 | 50,0 | 100 | 100 |
| Commerce | 50,0 | 65,7 | 15,9 | 6,8 | 34,1 | 27,5 | 100 | 100 |
| Service | 47,1 | 44,4 | 18,9 | 19,3 | 34,0 | 36,3 | 100 | 100 |
| Ensemble | 42,4 | 57,4 | 15,8 | 9,6 | 41,8 | 33,0 | 100 | 100 |

Source : INS-Congo / Nos calculs

L'autre fait frappant découlant du tableau ci-dessus est que la plupart des UPI dans le secteur des services n'ont pas de local (47,1% d'UPI sans local en 2009 et 44,4% en 2012).

L'absence de local dans le secteur informel est un choix adapté au mode de fonctionnement des activités des chefs des UPI. Cependant, cette démarche dégrade les conditions de travail des agents. Par conséquent, la précarité des locaux prive la plupart des UPI de l'accès à l'eau (plus de 95% d'UPI concernées dans chaque secteur en 2009 et en 2012 n'ont pas accès à l'eau courante) et à l'électricité (plus de 80% d'UPI concernées dans chaque secteur en 2009 et en 2012 n'ont pas d'électricité).

Tableau 7 : Précarité des services des UPI en 2009 et 2012 par secteur d'activités

| | % ayant eau courante | | % ayant électricité | | % ayant téléphone portable | |
|------------------|----------------------|------|---------------------|------|----------------------------|------|
| | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 |
| Industrie | 1,9 | 1,8 | 1,9 | 2,3 | 14,8 | 5,4 |
| Commerce | 3,2 | 1,1 | 4,4 | 3,2 | 9,7 | 4,2 |
| Service | 4,7 | 2,3 | 10,6 | 6,7 | 20,9 | 7,4 |
| Ensemble | 3,0 | 1,1 | 4,5 | 3,8 | 12,0 | 5,1 |

Source : INS-Congo / Nos calculs

Bien que ce secteur soit caractérisé par une précarité des services, il permet néanmoins aux promoteurs de se faire des hyper-profits. En effet, dans toutes les deux villes, il est remarqué que le revenu moyen du secteur informel est fortement supérieur au salaire minimum et a considérablement augmenté entre 2009 et 2012. Cependant, il existe de fortes disparités dans ces rémunérations. La moitié des actifs du secteur informel gagnaient moins de la moitié du revenu moyen en 2009 et moins du quadruple du revenu moyen en 2012.

Ces inégalités sont beaucoup plus enregistrées dans les secteurs industriel et commercial.

Tableau 8 : Condition de vie des salariés du secteur informel en 2009 et 2012

| | | Revenu mensuel moyen (1000 FCFA) | | Revenu mensuel médian (1000 FCFA) | | Horaire hebdomadaire moyen (en heure) | |
|---------------------------|---------------------|----------------------------------|-------|-----------------------------------|-------|---------------------------------------|------|
| | | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 | 2009 | 2012 |
| Villes | Brazzaville | 130,5 | 263,6 | 70,0 | 54,0 | 46,0 | 51,5 |
| | Pointe-Noire | 87,2 | 489,8 | 44,0 | 156,5 | 44,4 | 42,5 |
| Secteur d'activité | Industrie | 114,7 | 325,7 | 75,0 | 64,0 | 45,0 | 41,0 |
| | Commerce | 102,9 | 314,6 | 38,0 | 79,2 | 42,9 | 49,6 |
| | Service | 159,2 | 456,8 | 89,0 | 155,0 | 59,1 | 45,0 |
| Ensemble | | 115,3 | 359,3 | 60,0 | 91,9 | 45,4 | 46,8 |

Source : INS-Congo / Nos calculs

Les résultats de notre étude nous font également savoir que les normes légales régissant la durée du travail n'ont pas cours dans le secteur informel au Congo. Ainsi, le nombre d'heure hebdomadaire moyen dans le secteur informel est resté supérieur 35 heures (45,4 heures en 2009 et 46,8 heures en 2012). Cette forme de sous-emploi est particulièrement en hausse à Brazzaville et dans le secteur commercial où les horaires moyens de travail sont les plus élevés en 2012.

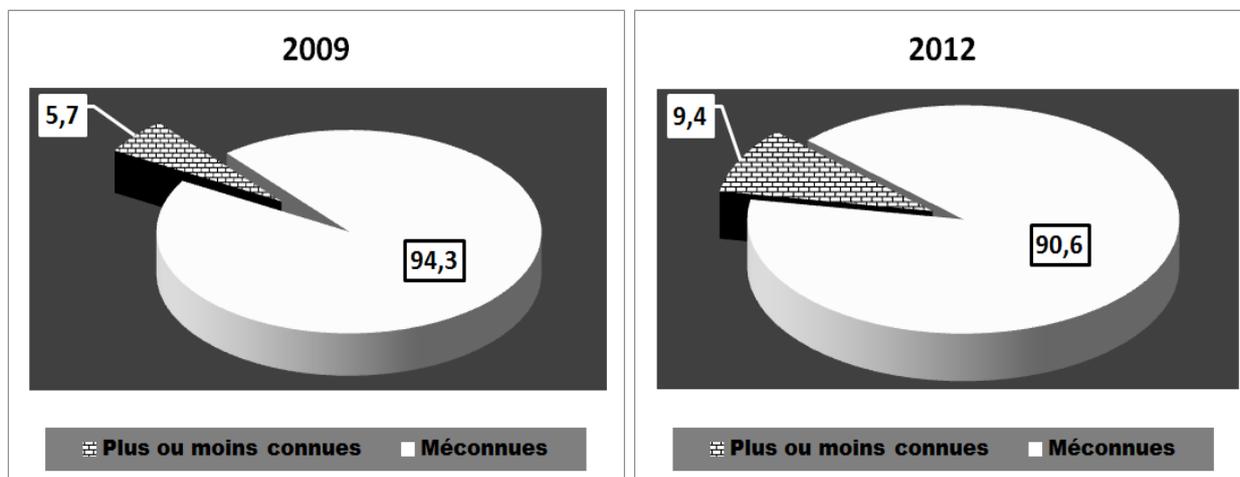
Le secteur informel a souvent été identifié à des activités illégales, du moins pas très transparentes au niveau de l'administration publique puisque ces unités informelles ne sont pas toujours soumises aux normes réglementaires (enregistrement, existence d'un contrat de travail, de cadre légal de salaire, de la durée de travail, etc.).

La relation entre l'Etat et le secteur informel dans notre étude est traitée sous deux angles. Le premier se rapporte au cadre réglementaire c'est-à-dire au nombre d'UPI enregistrées auprès des structures de l'Etat et le second traite des politiques de réintégration dans les circuits formels.

La plupart des UPI identifiées dans les deux grandes villes du Congo ne sont pas connues de l'Etat. En effet, moins de 10% des UPI sont enregistrées ou disposent au moins d'un registre officiel en 2009 et 2012.

Bien que le pourcentage des UPI connues de l'Etat soit faible, cette proportion est quand même en augmentation. Elle est passée de 5,7% en 2009 à 9,4% en 2012. Ces statistiques témoignent la volonté des chefs d'UPI à vouloir réglementer leurs structures.

Graphique 2 : Degré de formalisation des UPI en 2009 et 2012



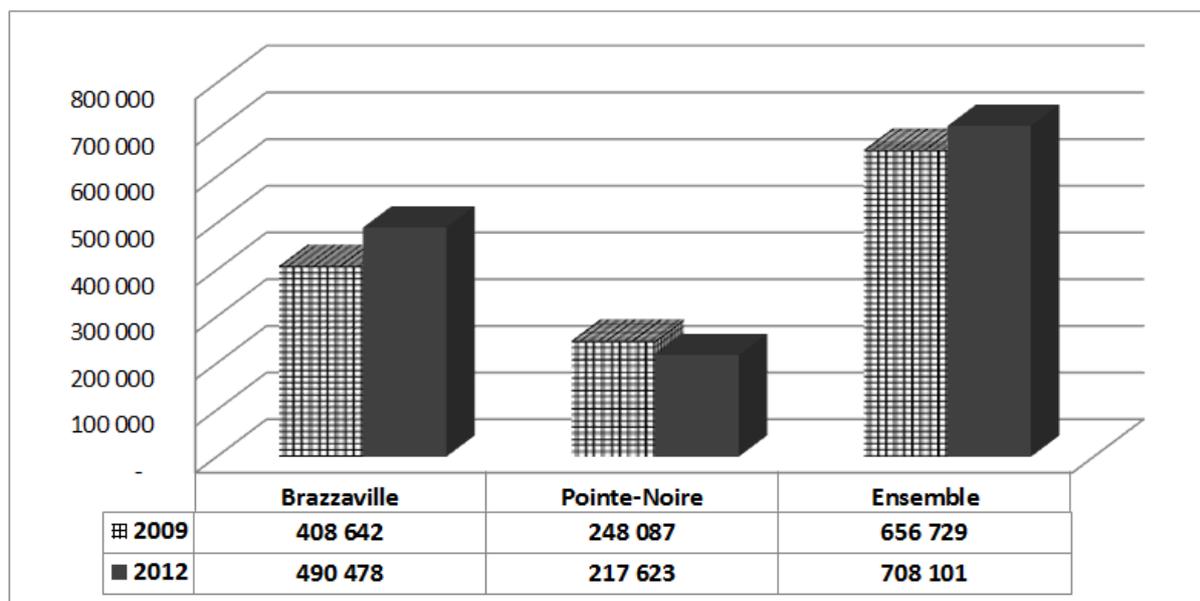
Source : INS-Congo / Nos calculs

Si la plupart des UPI exercent leurs activités en dehors des réglementations publiques, ce n'est pas en général par volonté délibérée d'y échapper mais du fait de l'inadaptation des procédures en vigueur. D'ailleurs un nombre important d'UPI seraient prêtent à s'enregistrer et même à payer des impôts, pour peu qu'un contrat clair soit passé avec les autorités, dans le cadre d'une administration de proximité afin que les impôts collectés servent effectivement à quelques choses (réhabilitation des infrastructures urbaines, santé, éducation). En effet, l'analyse des motifs de non enregistrement des UPI dans notre étude a permis de constater qu'à Brazzaville et à Pointe-Noire, le motif dominant en 2009 et en 2012 semble être l'absence d'information sur la nécessité de se faire enregistrer. Le second motif de non enregistrement semble être dû au fait que cette opération est trop chère. Enfin, quasiment une UPI seulement sur dix (en 2009 et en 2012) n'est pas enregistrée par ce qu'elles ne veulent tout simplement pas collaborer avec l'Etat.

L'analyse de ces principaux motifs montre que l'absence de communication entre l'Etat et les UPI constitue de bonnes raisons à la décharge des UPI. La complication qui va avec les procédures d'enregistrement dans les démarches ainsi que la lenteur administrative concourent à l'échec de la tentative de se faire enregistré dans le secteur informel.

Il serait de ce fait judicieux d'accélérer les choses dans ce sens d'autant plus que la baisse du chômage qu'a connu le Congo durant ces dernières années est également influencé par l'augmentation non négligeable du nombre d'actifs qui ont occupé le secteur informel. En effet, il ressort du graphique 3 que le nombre d'actifs occupés dans le secteur informel a augmenté de 7,8% entre 2009 et 2012.

Graphique 3 : Répartition des actifs occupés par ville en 2009 et 2012 dans le secteur informel



Source : INS-Congo / Nos calculs

Nous avons vu précédemment que :

- ➔ les secteurs dominants en informel sont le commerce et les services. Et c'est dans ces secteurs d'activités que l'on enregistre plus d'actifs occupés;
- ➔ seuls ces deux secteurs d'activités ont connu une augmentation entre 2009 et 2012 ;
- ➔ le secteur commercial est plus dominant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire.

Au regard de toutes ces hypothèses, nous comprenons pourquoi est-ce qu'il y a une augmentation considérable (20%) du nombre d'actifs occupés à Brazzaville et une baisse significative de 12,3% de ce nombre à Pointe-Noire.

Conclusion

Au-delà des spécificités nationales, le secteur informel au Congo a subi beaucoup de transformation :

➔ le nombre d'UPI a connu une augmentation de 16,8% entre 2009 et 2012. Ce résultat est influencé par les secteurs des services (restauration, services de réparation, transport, télécom, autres services) ;

➔ ce secteur est massivement composé de micro-unités et d'auto-emploi ;

➔ la dynamique de sa précarité relève plus d'une logique de création/génération d'emplois que d'une véritable dynamique d'entreprise. Néanmoins, il représente un maillon essentiel de l'économie puisque le revenu moyen des salariés de ce secteur est supérieur au salaire minimum dans les deux périodes d'études (2009 et 2012). Et ce, quel que soit la ville ou le secteur d'activités ;

➔ le pourcentage des UPI enregistrées auprès des structures de l'Etat est encore faible. Cependant, ce chiffre est en hausse car il est passé de 5,7% en 2009 à 9,4% en 2012 ;

➔ si la plupart des UPI ont exercé en 2009 et 2012 leurs activités en dehors des régulations publiques, ce n'est pas en général par volonté délibérée d'y échapper mais du fait de l'inadaptation des procédures en vigueur. D'ailleurs un nombre important d'UPI seraient prêtent à s'enregistrer et même à payer des impôts, pour peu qu'un contrat clair soit passé avec les autorités, dans le cadre d'une administration de proximité afin que les impôts collectés servent effectivement (réhabilitation des infrastructures urbaines, santé, éducation) ;

➔ le nombre d'actifs occupés du secteur informel est en hausse de 7,8% entre 2009 et 2012. Toutefois, ce résultat diffère dans les deux villes d'étude. En effet, au niveau de Brazzaville, ce nombre a augmenté de 20,0% alors qu'il a connu une baisse de 12,3% à Pointe-Noire.